

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 09/2015 Semaine du 05 mars au 12 mars 2015

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 07 mars 19h au dimanche 8 mars 8h : pharmacie du Centre à Courpière 04.73.53.02.62, le dimanche 8 mars de 8h à 20h : pharmacie Gagnaire à Olliergues 04.73.95.50.24 et lundi 10 mars 8h : pharmacie du Centre à Courpière

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :
Tél. : 04 73 53 15 82
Thoury – Berry : Tél. : 06 28 32 35 26
Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57
Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09
Chevreux - Pineau - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :
Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86
Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou
06 85 92 71 23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06 09 66 84 46

URGENCES : POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17
Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h

MISSION LOCALE :

Hanane HASSANI reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06.48.27.47.24

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CARSAT = CRAM : le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 3960 ou au 09 71 10 39 60

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30, locaux sociaux place de la Victoire.

Permanence assistante sociale (CARSAT Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux : 04 73 51 74 02

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE, Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA, 17 avenue de la Gare à Courpière.

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h, jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

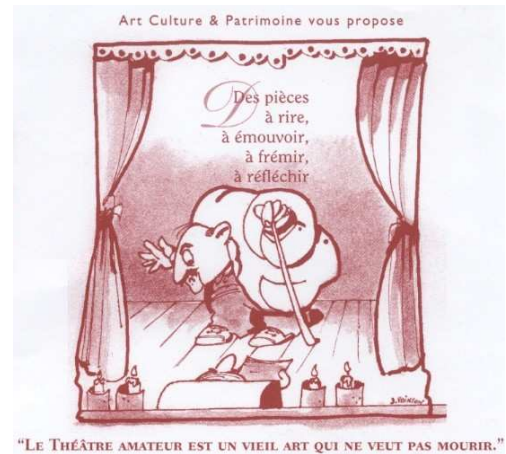
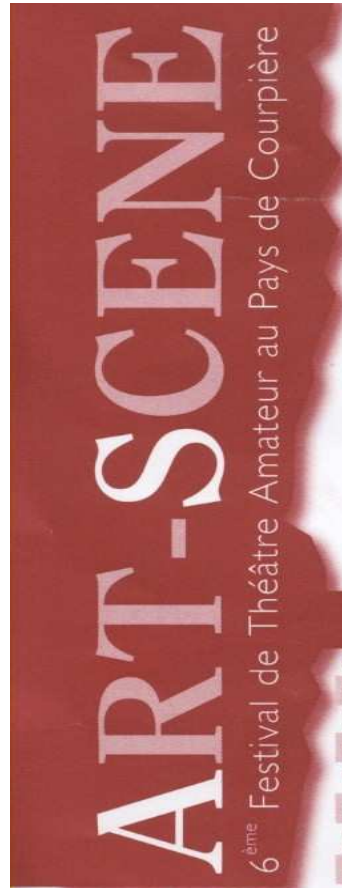
Permanences : (pendant période scolaire)
Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09 81 46 23 68

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04 73 51 14 20

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL
André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11 h, 24 Bd Vercingétorix 04 73 51 23 05

● Art Culture et Patrimoine (ACP) - ART SCENE- 6ème FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR DU PAYS DE COURPIERE - Du 11 au 15 mars 2015



COURPIERE

du 11 au 15 mars 2015

- Mercredi 11 mars - 20h15** – Salle J.Couzon –
« Quelque part dans cette vie » (Théâtre de l'Horloge)
Jedi 12 mars – 20h30 – Salle J.Couzon –
« Mon colocataire est une garce » (Compagnons du Théâtre de Messeix)
Vendredi 13 mars – 14h – Salle J.Couzon –
« Les Recluses » (Théâtre de l'Aube – Dallet)
Vendredi 13 mars – 20h30 – Salle d'Animation –
« Le Voyage » (Cie Lâche pas la rampe « Arsène d'honneur »2013)
Samedi 14 mars – 14h – Salle J.Couzon – « La résistible ascension d'Arturo Ui » (Théâtre de la Goutte d'Eau – F.Tixier)
Samedi 14 mars – 20h30 – Salle J.Couzon –
« Sarah » (Le Valet de Cœur)
Dimanche 15 mars – 16h30 – Salle J.Couzon –
« Tailleur pour Dames » (Les Uns Parfaits de Cébazat)

AUGEROLLES – Vendredi 13 mars – 20h30 – « Aux frais de la princesse » (Théâtre des 3 roues)

SERMENTIZON – Vendredi 13 mars – 20h30 – « La souprière » (La Comédie du Rocher)

AUBUSSON D'AUVERGNE – Vendredi 13 mars – 20h30 – « Notre futur » (Troupe Herdu) et « Retour des champs » (Les Pelluchons)

SAUVIAT – Samedi 14 mars - 20h30 – « Et on va vous croire ! » (Les Pourkoipanou de Châteaugay)

OLMET – Samedi 14 mars – 20h30 – « Grand-mère est amoureuse » (Troupe de l'Amicale Laïque de Peschadoires)

ST FLOUR L'ETANG – Samedi 14 mars – 20h30 – « Sexy Flag 2 » et « Le boyau de la rigolade » (Les Pièces Montées de la Couze)

TREZIOUX – Samedi 14 mars – 20h30 – « Petites Pipettes et gros calibres » (Les Tréteaux Coppellois)

NERONDE – Dimanche 15 mars – 13h45 – Chorale « Diapason » et « Pyjama pour six » (Le Carré d'As d'Augerolles)

VOLLORE-VILLE – Dimanche 15 mars – 14h – « Toc Toc » (La Traverse de Bard)

SAINTE-AGATHE – Dimanche 15 mars – 14h – « A la bière fraîche » (Les Chauff'Arts de Courpière)

17 spectacles - 18 troupes - 19 pièces et une chorale

La billetterie pour le prochain festival de théâtre « Art – Scène au Pays de Courpière » (17 spectacles) est ouverte.

Pour bénéficier d'un tarif dégressif (réduction pour 2,3, 4 billets et plus), il est indispensable de s'adresser à l'Office du Tourisme (04.73.51.20.27) ou, s'il est fermé, soit au magasin VINTAGE, rue du 14 juillet, soit au magasin DE FEUILLES EN FLEURS, boulevard Vercingétorix.

Le Bureau d'A.C.P.

Infos Municipales

● PERMANENCE MADAME LE MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 9h00 à 10h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30, sur rendez-vous

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : sur rendez-vous après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André IMBERDIS, Jean-Luc PRIVAT, Xavier GOSSELIN, Eric BOISSADIE, Elisabeth PRADEL, Carole SALGUEIRO : les mardis de 10h à 11h30

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Le mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/14h-18h, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

CCAS

lundi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30, le Mardi : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le jeudi : 8h30 - 12h et fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le Mardi 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00).

DECHETERIE

Ouverture de la déchèterie (horaires du 01/11/2014 au 31/03/2015) : Lundi de 14h à 17h et du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

● CONVOCATION DES ELECTEURS POUR L'ELECTION DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX LES DIMANCHES 22 (1er tour) ET 29 MARS 2015 (2ème tour)

Les bureaux de vote situés Espace Coubertin seront ouverts de 8 heures à 18 heures, Pensez à vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.

Si vous êtes absent le jour de l'élection (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé...), vous pouvez voter par procuration.

Les procurations doivent être établies sur un formulaire administratif Cerfa :

- disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats.
- disponible en ligne sur <http://service-public.fr/>

☛ VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (le mandant), qui ne pourra pas voter personnellement le jour de l'élection, de confier son vote à un électeur de son choix (le mandataire), lequel votera à sa place.

Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que son mandant.

Les procurations peuvent être établies tout au long de l'année.

Pour les électeurs inscrits sur les listes en France, chaque mandataire peut disposer :

- Soit d'une seule procuration établie en France
- Soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France
- Soit de deux procurations établies à l'étranger.

Elles peuvent être établies par :

- le juge du tribunal d'instance ou le juge qui en exerce les fonctions
- le greffier en chef de ce Tribunal
- tout autre magistrat ou autre greffier en chef en activité ou à la retraite, désigné par le premier président de la cour d'appel sur demande du juge du Tribunal d'instance
- tout officier de police judiciaire que le juge du tribunal d'instance aura désigné
- tout agent de police judiciaire que le juge du Tribunal d'instance aura désigné.

Les procurations doivent être établies sur un formulaire administratif Cerfa :

- disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats.
- disponible en ligne sur <http://vosdroits.service-public.fr/>

Pour le formulaire en ligne, une fois rempli, l'imprimer par le mandant impérativement sur 2 feuilles. Une fois imprimé, le formulaire ne doit être ni signé ni daté par le mandant et ne doit porter aucune indication de lieu. Le mandant doit en effet se rendre soit au commissariat, soit à la brigade de gendarmerie, soit au tribunal d'instance, soit au consulat de son lieu de résidence pour faire valider sa procuration qu'il signera alors.

Le mandant doit donc nécessairement se rendre auprès de l'une des autorités habilitées, pour y remplir le formulaire de procuration qui lui est alors remis sur place, soit pour y présenter le formulaire rempli en ligne.

Le mandant doit justifier de son identité, en présentant une pièce d'identité, et par sa présence attester de sa volonté de voter par procuration et du choix de son mandataire.

L'autorité remet le récépissé au mandant.

La procuration est alors adressée par l'autorité qui l'a établie au Maire de la commune de la liste électorale sur laquelle le mandant est inscrit.

Dans quels délais ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

☛ COMPRENDRE LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 sont remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme - homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au 1er tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %),
- ET un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Le binôme doit être élu sans panachage ni vote préférentiel, c'est-à-dire qu'il est impossible de radier ou d'ajouter des candidats à la liste.

● REAMENAGEMENTS PAYSAGERS DANS LA VILLE

➔ Nous envisageons le réaménagement paysager du square du Marchadiaz, Place Clémenceau. Une rencontre aura lieu **le jeudi 5 mars 2015** à 17h30 sur place pour discuter de ce projet.

➔ Nous envisageons le réaménagement paysager du bas de l'avenue de la gare (entre les feux tricolores et la gare). Une rencontre aura lieu **le mardi 10 mars** à 17h30 sur place pour discuter de ce projet.

Bernard PFEIFFER, Adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE

Avis aux photographes amateurs

La Communauté de communes est à la recherche de photographies numériques de qualité permettant d'illustrer les paysages, activités de Loisirs, lac d'Aubusson... Les photographies pourront être utilisées à toute fin (reproduction et représentation) de la communauté de communes du Pays de Courpière et elle seule sans qu'une rémunération ne puisse être exigée.

Le photographe garantira donc à la communauté de communes qu'aucun obstacle ne s'oppose à la reproduction ou à la représentation (il détient les droits cédés par les personnes photographiées). Le photographe précisera le nom, prénom de l'auteur, le sujet de la photo, le format, la nature. Le format minimum requis sera de 1700*2300 pixels.

La communauté de communes s'engagera à veiller de façon minutieuse à ce que le nom du photographe soit bien porté à proximité ou dans une table des illustrations, sans ambiguïté possible.

La communauté de communes du Pays de Courpière se réserve le droit de refuser certaines photos qui ne correspondraient pas à ses attentes. Les photos sont à adresser à Sandrine.izambart.cpc@orange.fr

● ECOLE MATERNELLE DE COURPIERE

Afin de prévoir les effectifs de la rentrée de Septembre 2015, les parents qui vont inscrire **pour la première fois** un élève à l'école, sont invités à se faire connaître auprès de l'école par téléphone au 04 73 53 16 77, ou par mail ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr
D'autre part, pour anticiper les effectifs de la rentrée suivante (Septembre 2016), nous souhaiterions également connaître les noms des enfants qui auront 2 ans au 31 décembre 2015, et qui seront inscrits en Petite Section.

Merci de votre collaboration

Camille Genest, Directrice de l'établissement

● INSTITUTION SAINT-PIERRE

Pour préparer la rentrée 2015

Journées d'immersion :

- En 6ème : lundi 16 et lundi 23 mars 2015
- En 3ème Prépa-Pro : Jeudi 26 mars et jeudi 2 avril 2015
- En 2nde : Jeudi 19 mars et jeudi 2 avril 2015

Ouvert à tous les élèves de tout établissement privé ou public
Merci de vous inscrire avant le 10 mars 2015/au 03.73.51.72.00

Portes ouvertes Collège-Lycée (rue Saint-Pierre)
Vendredi 6 mars 2015 de 17 heures à 20 heures
Samedi 7 mars 2015 de 9 heures à 12h30

Portes ouvertes Ecole maternelle et primaire (8 rue du 11 novembre)
Vendredi 6 mars 2015 de 17 heures à 19 heures

Visites guidées par les élèves - (Présentation des projets - Rencontres avec les enseignants)

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant

Infos Associatives

● INFORMATION AUX ASSOCIATIONS : DEMANDES DE SUBVENTION 2015

Les dossiers de demandes de subvention 2015 sont à retirer à l'accueil de la mairie, et devront être retournés dûment remplis et accompagnés des justificatifs demandés **au plus tard le 15 mars 2015**.

Rappel : Toute association n'ayant pas au moins une année d'exercice à la date du vote du budget de la Commune ne pourra prétendre à une subvention.

● FNACA

COMITE CANTONAL

Prochaine réunion vendredi 6 mars à 14h30 à la salle de réunion de l'espace Coubertin à Courpière.
Calendriers et horaires des cérémonies du 19 mars 2015, Repas dansant du 22 mars.

● LES CAMPARO

RANDONNEE DU COUCOU

le dimanche 8 mars 2015 - Rendez-vous à l'espace Coubertin
Pédestres 30 km et 23 km : Inscriptions à partir de 8h30

18 km : Inscriptions à partir de 9 heures

Adultes 9€ - Enfants de moins de 12 ans : 6€

Repas chaud et ravitaillements sur parcours inclus.

11 km : Inscriptions de 9h30 à 14 heures : Adultes et enfants 5€

VTT : 30 km et 23 km : Inscriptions à 8h15

Adultes 9€ Enfants de moins de 12 ans : 6€

Repas chaud à Augerolles et ravitaillements sur parcours inclus

Renseignements au 04 73 53 13 82 ou au 06 83 16 77 89 ou au 06 32 71 74 47

● ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

Le 9 mars 2015 – Salle de réunion de l'espace Coubertin
18h30 : Assemblée Générale ordinaire : Ordre du jour : Rapports moral et financier et **20h00 : Assemblée Générale Extraordinaire**
Dissolution de l'Association Office de Tourisme du Pays de Courpière.
Gilles Vayssière, Président

● PETANQUE DE LIMARIE

CONCOURS DE BELOTE

Le dimanche 8 mars 2015 à partir de 14 heures, salle d'animation

1^{er} prix : 2 jambons/ 2^{ème} prix : 2 jambons

3^{ème} prix : 2 épaules/4^{ème} prix : 2 épaules

2 cochons détaillés – un lot pour chaque participant - Inscription 16€ par équipe Buvette, pâtisseries, bugnes et crêpes.

● RESTOS DU COEUR

La collecte nationale alimentaire, pour la campagne 2015 aura lieu, **les vendredi et samedi 6 et 7 Mars, toute la journée**.

Des bénévoles recueilleront vos dons en produits alimentaires non périssables, aux portes des magasins SPAR, INTERMARCHÉ et NETTO de Courpière.

Votre générosité permettra de compléter et diversifier l'approvisionnement que l'entrepôt départemental des Restos du Cœur délivre au Centre de Courpière.

Actuellement 75 familles bénéficient de notre aide qui continuera à l'issue de la campagne d'hiver, pour les familles en situation de grande précarité. Nous comptons sur vous.

L'équipe des Restos du cœur

● SECOURS CATHOLIQUE : FRIPERIE

Lundi 9 mars 2015 de 14 heures à 16 heures

Vente de vêtements, linge et objets divers d'occasion

Au local : 14 Bd Gambetta à Courpière

Prix très modiques – ouvert à tout public (Autorisation municipale n° 3/2015)

Yvette Roux, Responsable de l'Equipe

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 9 au 13 mars
Semaine du repas bio

Lundi : Lingots vinaigrette, quenelles fraîches, carottes à la crème, yaourt de la Terrasse et pommes de Sauviat.

Mardi : Choux rouges émincés, steak haché bio, purée maison, dessert lacté au chocolat gourmand.

Jedi : Salade verte, tagliatelles au saumon, fromage blanc aux fines herbes et pommes cuites.

Vendredi : Riz et maïs en salade, émincé de porc, haricots verts persillés, cantal entre deux, quartiers d'oranges.

● MESSES SAINT-JOSEPH DE LA DORE

Samedi 7 mars
10h30 : Cunhat

Dimanche 8 mars
9h30 : Vollore-Ville
10h30 : Courpière
11h : Sainte-Agathe

● A SAVOIR

- **Le Kiosque à Pizzas vous informe** : fermeture exceptionnelle du 9 mars au samedi 14 mars à 12h, réouverture samedi 14 mars au soir. (fermeture pour raison de santé familiale) merci à tous pour votre compréhension.

● A LOUER

- **A louer F2** centre ville à Courpière – 2^{ème} étage chauffage gaz classe D. Tél : 06 22 90 66 40

- **A louer** local commercial ou libéral 85 m² face à l'église de Courpière, agréé nouvelles normes et handicapés. Loyer 450 €. 06.11.85.78.12

- **Dame retraitée** cherche sur Courpière maison ou appartement avec jardin ou balcon ou cour, T3 en rez-de-chaussée, maxi 1er étage. 07.50.84.93.08

OPHIS

- **Appartement de type T3** de 66m² à proximité de la mairie. Vue sur le parc Lasdonas.

Libre fin mars.

Loyer 382.79€ charges comprises.

Possibilité location garage. 04.73.51.14.20

● ETAT-CIVIL



Toutes nos condoléances à la famille de :

- Fernandes RAMIRO décédé le 21 février 2015

● CINEMA REX : 04 73 53 19 72

PROGRAMMES DU VENDREDI 6 MARS
AU MERCREDI 11 MARS

Papa ou maman – comédie (01h25min) - 2015

Vendredi 6 mars à 20h30

Lundi 9 mars à 20h30

Gus petit oiseau, grand voyage – Animation (01h30min) - 2015

Samedi 7 mars à 14 heures

Dimanche 8 mars à 17h30

Un village presque parfait – comédie (01h38min)- 2015

Mercredi 11 mars à 18h00

Sport

● USC FOOTBALL

RESULTATS DES 28 FEVRIER ET 1ER MARS

USC(1) 1-2 COURNON (Challenge

E.Séniquette)

LE CENDRE 1-0 U17

GR.SOURCES ET VOLCANS 0 -2 U15

U13 3-2 CEBAZAT

Les 2 équipes U10/U11 se sont imposées face à Gr.Livradois Forez pour le début de leur 3ème phase.

Les U8/U9 ont réalisé une très bonne performance en remportant leurs 4 matches lors du plateau de Billom!

AGENDA DES 7 ET 8 MARS

Samedi 7 mars

● RCC

U6 - U8- ET U10 à domicile contre Billom et Lapalisse :

U6 2 défaites

U8 1 défaite et 2 victoires

U10 1 défaite, 1 nul et 1 victoire

U12 et U14 en déplacement à Billom contre Billom et Ovalimagne.

U12 2 victoires 1 nul et 1 défaite

U14 1 victoire et 1 défaite

● FOYER LAIC SECTION HAND BALL

Le weekend dernier, les -13 ont perdu leur match. Tous les autres collectifs ont gagné: Seniors (2) / Cournon: 26-21; -18 / Cosnes: 36-6; -15 Garçons / Montmarault : 24-9 ; -15 Filles / Romagnat : 11-7. Le weekend prochain, samedi, les -15 Garçons reçoivent Riom à 14H00. Dimanche, ne manquez pas le match de notre équipe Nationale 3 contre St Flour à Bellime à 16H00. L'équipe Loisir se déplace pour un tournoi à Riom.

● FOYER LAIC SECTION JUDO

Challenge St Genes Champanelle/ Beaumont

Nos judokas se sont déplacés, Dimanche 1er Mars au Challenge St Genes Champanelle/ Beaumont qui se déroulait cette année à St Genes Champanelle. La compétition s'est déroulée en pouls pour permettre aux judokas d'effectuer au minimum 3 randoris. Le CLUB de Courpière a très bien défendu ses couleurs avec de très bons résultats, finissant 1er sur environ 15 clubs. Les judokas qui sont montés sur la plus haute marche du podium chez les BENJAMIN (es) sont: LOMBARDY ENOLA, CROZE

GAELE, DEPPENN MATTEO, GONZALEZ NATHAN. Sur la 2eme marche GONZALEZ JIMMY. Et nos poussins (es) se sont bien défendus également: La première marche du podium était pour MENADIER EWEN, PIDOU BASTIEN, NOEL KYLIAN. Pour la 2ème marche du podium: JACOB JENNA et à la 4ème place CHEBOUNI INES. Félicitation à tous nos judokas. Leur professeur LAURENT MEDARD était la pour les coachés. Et ils étaient accompagnés par Lydie Lombardy l'une des responsables du club.

● REPAS DES GONZ'S DU RCC

Les Gonz's du RCC organisent leur « tête de veau » le **dimanche 8 mars** à la salle de Sauviat à partir de **7h30**. Le repas sera de 13€ et se composera de : - Charcuterie - Tête de veau + pommes de terre— Fromage - Dessert - Café - Vin compris. **Réservation possible au 06 63 48 95 13**

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : **Christiane SAMSON**

Bulletin Municipal n° 9/2015